

Vote d'une loi sanctionnant le harcèlement sexuel : une avancée dans la lutte contre les violences et pour construire l'égalité femmes-hommes



Le Parti socialiste salue le vote d'une nouvelle loi protégeant les personnes victimes de harcèlement sexuel.

Cette loi, l'une des premières de la mandature, vient rappeler que François Hollande et les députés socialistes se sont fermement engagés à faire progresser les droits des femmes, et notamment à lutter contre les violences auxquelles elles doivent faire face.

Le gouvernement et les parlementaires de gauche se sont largement mobilisés afin de garantir le vote d'une loi protectrice et efficace pour les personnes victimes, alors que l'inaction de la droite avait conduit, le 4 mai dernier, à l'abrogation du délit de harcèlement sexuel, et à la création d'un vide juridique. Cette situation, faisant tomber les protections des personnes victimes de harcèlement sexuel, était inacceptable.

Le vote d'une nouvelle loi permettra de protéger les personnes victimes, mais aussi de faire reculer le sexisme afin de construire une société fondée sur le respect et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces objectifs ont été doublement affirmés hier, alors qu'une mission de préfiguration vient d'être confiée à Danielle Bousquet afin de faire progresser les missions de l'Observatoire de la parité et d'en faire un outil efficace d'accompagnement des lois et politiques publiques en matière d'égalité femmes-hommes. Cette initiative de la ministre des Droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem montre une fois de plus sa détermination à mettre en place les engagements de François Hollande et à faire progresser les droits des femmes.